cantal AUVERGNE

Les échos du Cézallier

Communauté de Communes du Cézallier Cantal - Auvergne

Journal Communautaire

N° 6 / Janvier 2010

Communauté Économie Territoire Espace

Passion CÉZALLIER

Allanche / Chanterelle / Charmensac / Joursac /

Landeyrat / Lugarde / Marcenat / Montboudif /

Montgreleix / Peyrusse / Pradiers / Condat /

Sainte-Anastasie / Saint-Bonnet-de-Condat /

Saint-Saturnin / Ségur-les-Villas / Vernols / Vèze

SOMMAIRE

P 3	Actualité 2009
P 4 - 5	Maison de Santé et Maison des Services
P 6 - 7	Commerce / Agriculture / Tourisme
P 8	Forêt
P 9	Accueil / Installation / Habitat
P 10 - 11	Culture / Patrimoine / Environnement
P 12	Enfance - Jeunesse
P 13	Office de Tourisme Intercommunal
P 14	Ordures Ménagères / Europe
P 15	Les services en bref
P 16	Saint-Saturnin rejoint la C.C.C.

Le Mot du Président

2009 est pour la communauté de communes une année de contractualisation.
Projet de Territoire et Contrat Auvergne + sont venus engager le Conseil Général et le Conseil Régional à nos côtés pour une durée de 3 ans. Ces dispositifs nous permettent de programmer nos interventions et d'envisager sereinement leur réalisation.
Plusieurs d'entre vous - responsables associatifs, élus, représentants agricoles, responsables des collèges - ont été sollicités dans le cadre des commissions de travail pour réfléchir à la mise en place des actions. Je tiens à vous remercier de votre participation et du temps que vous avez bien voulu consacrer à ce travail.
Nous profitons de cette lettre d'information pour vous présenter le programme d'actions que nous avons finalement retenu et sur lequel nos partenaires se sont engagés financièrement.

Deux gros projets d'investissements sont à noter : la Maison de services d'Allanche et la Maison Pluridisciplinaire de Santé de Condat. Dans un contexte de baisse démographique importante, il est en effet urgent de préserver les services indispensables aux populations (dont la santé) en créant des outils adaptés. C'est pourquoi les élus communautaires ont souhaité à l'unanimité porter les deux projets présentés par leurs collègues d'Allanche et de Condat. Ces réalisations sont en très bonne voie et un début des travaux est envisagé pour début 2010.
Au menu également sur une échéance plus lointaine, un projet important d'hébergement touristique sur la commune de Chanterelle. Nous travaillons depuis plusieurs mois sur ce dossier et nous souhaiterions à présent établir un partenariat avec un privé pour le mener à bien.
Les autres projets, bien que plus modestes financièrement, ont tout autant leur place. Que ce soit en terme de pérennisation de services, de développement culturel, ou d'offres touristiques - avec des projets autour de la voie ferrée ou de la randonnée par exemple, nous poursuivons nos efforts en espérant répondre aux besoins du plus grand nombre.

Je reviens particulièrement sur la jeunesse et sur la culture. Sur ces 2 axes, nous avons fait le choix depuis plusieurs années de recruter des agents pour accompagner les démarches.
Pour les jeunes, en 2009, la CAF est venue soutenir largement la démarche par une subvention d'investissement aux deux associations gestionnaires. Volcanix et l'ADMR du Cézallier ont ainsi pu acquérir chacune un minibus (2 x 26 000 €). De quoi favoriser le ramassage des communes vers les lieux d'accueil et développer les sorties pour nos enfants...
Côté culture, nous avons démarré en septembre une deuxième saison culturelle. Des spectacles variés, pour tous types de publics. Et tout comme l'année dernière, nous nous sommes attachés à essayer d'irriguer le maximum de nos communes.

Un dernier point sur les déchets. La gestion de nos ordures ménagères est un poste important pour la C.C.Cézallier. 2009 a été marqué par la mise aux normes d'un seul centre d'enfouissement technique – celui de St Flour - à l'échelle de l'arrondissement. Afin d'y acheminer au mieux les déchets, un quai de transfert a été ouvert à Neussargues. Cette nouvelle organisation nous permet de régler le problème des OM pour les 2 décennies à venir. Et n'oublions pas le Tri qui reste la solution économique et écologique que nous devons exploiter au mieux.

Enfin je profite de cette lettre pour vous annoncer l'entrée en début d'année de la commune de Saint-Saturnin dans notre intercommunalité. Bienvenue à nos 248 nouveaux habitants !

Il me reste à présent à vous souhaiter une bonne lecture
et surtout à vous présenter mes Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2010 !

Directeur de Publication : Jean-Louis VERDIER • Dépôt légal : à parution Tirage : 2 200 exemplaires • Crédits Photos : C.C.Cézallier / E. Amblard / Vélorail du Cézallier / Association des Percherons du Cantal • Création et réalisation Imprimerie Champagnac SAS, Aurillac

Passion CÉZALLIER

Des contrats de 3 ans au service du développement du Cézallier

Le Conseil Général du Cantal et le Conseil Régional d'Auvergne sont des partenaires importants pour la Communauté de Communes. Partenaires financiers mais aussi partenaires techniques, ils interviennent sur la plupart des projets de l'intercommunalité.
Afin de planifier leurs interventions financières, ces 2 partenaires proposent des procédures de contractualisation qui leur permettent de s'engager à côté des collectivités sur des programmes d'actions sur 3 ans.

cantal
LE DÉPARTEMENT

Projet de Territoire 2009-2011

Le Conseil Général soutiendra les projets Cézallier pour un montant total de 1 040 000 € sur les 3 ans.

Projet de Territoire
Actions CEZALLIER
2009-2011
Présentation pour validation finale du Conseil Général du Cantal
30 avril 2009
Projet de Territoire Cézallier 2009-2011
LES ACTIONS DU PROJET DE TERRITOIRE CEZALLIER 2009 - 2011
AXE A. ECONOMIE
AXE B. SERVICES
AXE C. ACTION CULTURELLE
AXE D. ANIMATION COMMUNICATION

Dominique BRU, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Auvergne signe officiellement le 1er Contrat Auvergne + 2ème génération d'Auvergne. A ses côtés, Jacques COUVRET, Président du Pays de Saint-Flour Haute Auvergne et des représentants des 8 intercommunalités du Pays.
Pour le Cézallier, ce sont prés de 500 000 € que la Région Auvergne prévoit d'attribuer sur 2009-2011.

CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE

Pradiers,
le 2 octobre 2009 :
signature officielle du Contrat Auvergne + deuxième génération

Maisons de Santé et Services

Maison de Santé de Condat,

un investissement important pour pérenniser l'accès de tous aux soins.

Aujourd'hui, la pratique de la médecine évolue : les jeunes médecins, de plus en plus des femmes, ont encore plus besoin que leurs ainés de se retrouver entre professionnels. La Maison de Santé n'est pas la garantie de leur venue mais elle fait partie de l'attractivité des territoires...

La M.S.P. de Condat, qu'est ce que c'est ?

Une Maison : une construction neuve de 600m² sur 2 niveaux sur un terrain communal situé derrière l'hôpital.
Dans le bâtiment : des bureaux de consultation, un secrétariat, une salle d'attente, des bureaux administratifs, une salle de réunion et un appartement meublé permettant d'accueillir un interne en médecine par exemple.

Pluridisciplinaire : plusieurs professionnels sont engagés sur cet outil : des généralistes, une infirmière, le service de soins à domicile, l'hôpital local, un kinésithérapeute. Et déjà plusieurs consultations ponctuelles mais régulières sont annoncées : podologue, etc.

De Santé : Au-delà de l'intérêt d'avoir des locaux adaptés et fonctionnels, le regroupement des professionnels va permettre un meilleur échange des données, **une prise en charge optimisée des patients** en développant notamment la prévention des maladies.

Où en est-on aujourd'hui ?

En terme de projet architectural, le projet est bien avancé. Une consultation des entreprises pourrait avoir lieu en fin d'hiver pour un début des travaux dans la foulée. C'est le cabinet d'architectes Trinh et Laudat (Saint-Flour) associé notamment à Philippe Magenties qui travaille sur ce dossier.

D'un point de vue organisationnel, si plusieurs professionnels se sont d'ores et déjà engagés pour intervenir dans la Maison, les démarches et discussions se poursuivent pour étoffer cette base. Des liens doivent également se préciser avec Riom-ès-Montagnes : Condat et Riom sont sur un même bassin de santé et il doit y avoir une logique d'intervention médicale entre les deux.

En terme de financement, le projet est évalué à 1 232 000 € HT soit près de 1 475 000 € TTC.
Un financement d'Etat de 224 000 € est acquis ; 142 000 € sont validés par le Conseil Général dans le cadre du Projet de Territoire ; 308 000 € par le Conseil Régional dans le cadre du contrat Auvergne +.
Reste l'Europe sollicitée pour 290 000 €. Au final, le reliquat pour la C.C.C. serait de l'ordre de 510 000 €.

Maison de Services d'Allanche

Regrouper les services pour les maintenir et proposer une offre accessible au plus grand nombre

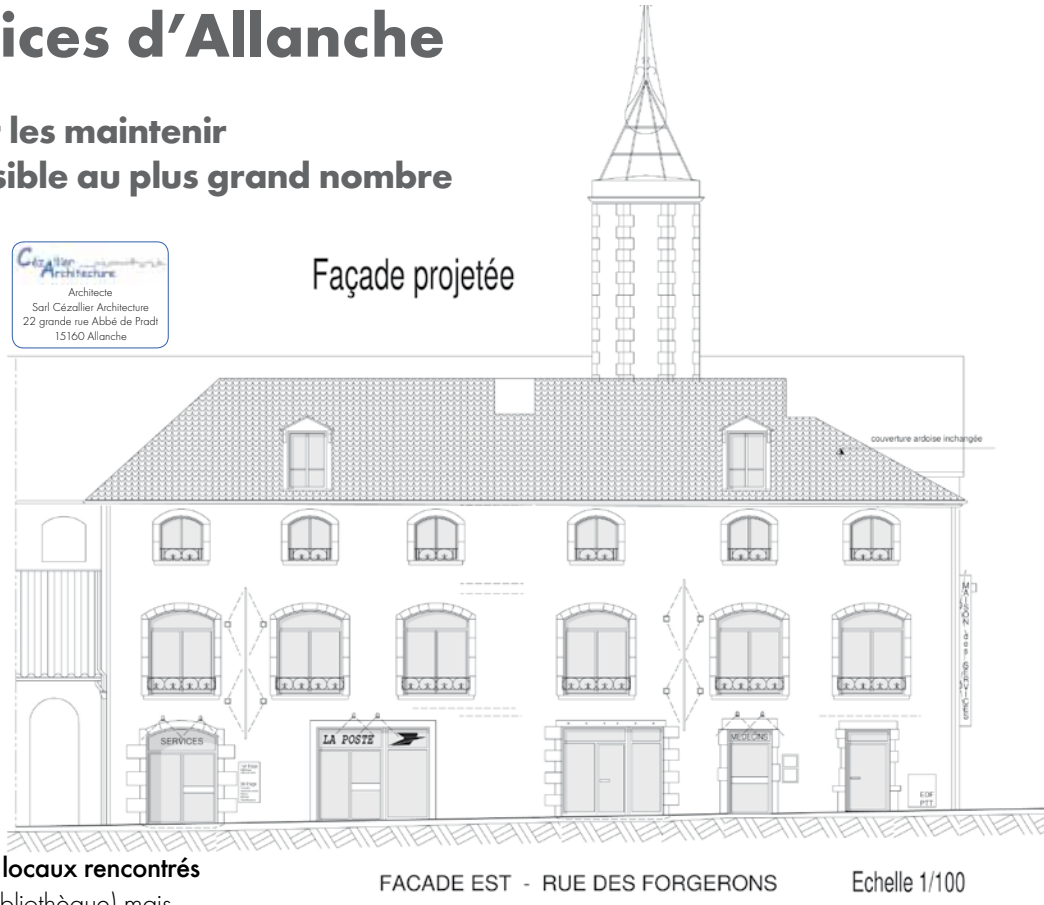

3 grands objectifs :

➤ **Répondre aux problèmes pratiques de locaux rencontrés par différents services** (assistante sociale, bibliothèque) mais aussi par des associations ;

➤ **(Re) souligner la volonté politique de conserver un certain nombre de services publics** (Trésorerie, Poste) en leur proposant des locaux adaptés dans un lieu visible et accessible ;

➤ **Anticiper le maintien voire le développement de l'offre de santé** en proposant aux professionnels un lieu centralisateur identifié où ils peuvent louer des bureaux adaptés.

La Maison de services sera aménagée rue des forgerons dans le bâtiment situé derrière la mairie. Grâce à **un ascenseur** facilitant la mobilité de tous, ce sont **près de 480m²** qui vont être réhabilités sur **3 niveaux** :

- Au rez-de-chaussée : la Poste et les médecins
- Au 1er : la bibliothèque et une salle associative de 120m²
- Au 2ème étage : infirmière, kinésithérapeute, Trésor Public et assistante sociale.

Le coût global prévisionnel du projet est de 670 000 €HT soit un peu plus de **800 000 € TTC.**
Les financements prévisionnels sont de 14.2% de subvention Etat (acquis), 19.1% du Conseil Général (validé dans le cadre du projet de territoire), 21.5% du Conseil Régional (validé dans le cadre du contrat Auvergne +) et 23.5% de l'Europe (demande en cours). Au final, resterait à charge de la C.C.C. près de 280 000 €.

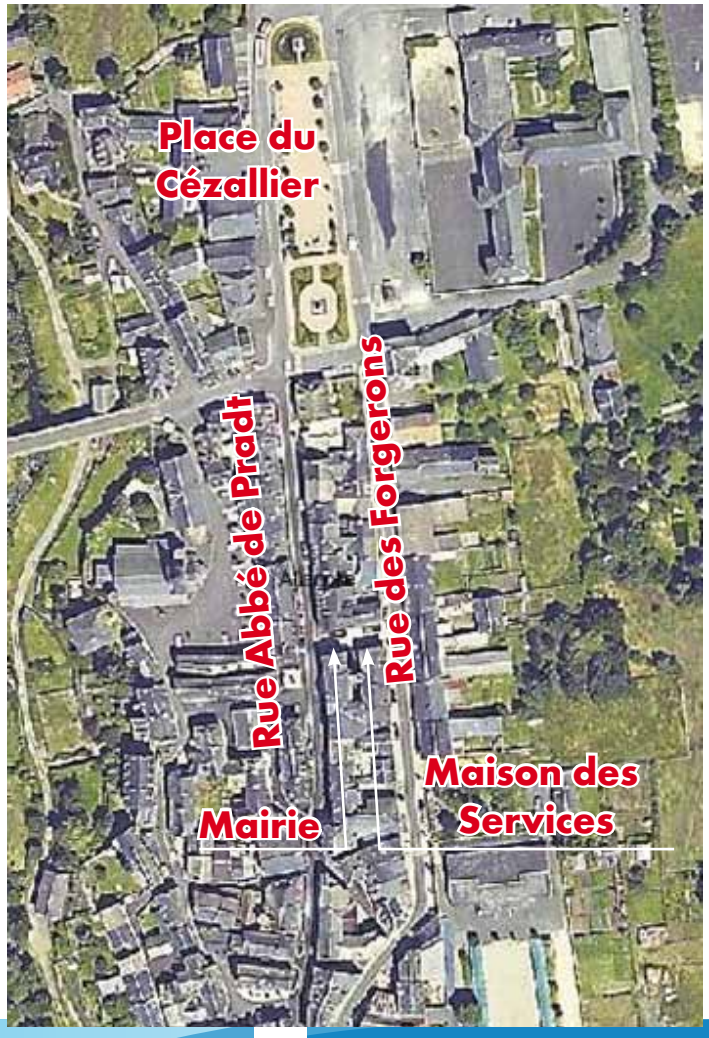

Commerce

Préserver les derniers commerces communaux

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes répond favorablement aux demandes des communes qui souhaitent préserver leur dernière activité commerciale. Le bar-restaurant de Pradiers a ainsi ouvert ses portes fin 2008. Les travaux à la Gare de Landeyrat pour un bar sont en cours.

A suivre :

- *l'auberge du Chamaroux à Montgreleix, bâtiment communal géré par un exploitant privé.*
- *et le bar / gîte d'étape « Chez l'Auvergnat » à Vèze, structure également communale gérée par une exploitante privée.*

Des expertises préalables aux travaux sont prévues afin de bien définir les aménagements nécessaires. Coût des expertises : de l'ordre de 5000 €€TTC chacune. Subvention à hauteur de 80% du HT.

Mme Renaud est arrivée de Loire-Atlantique avec son fils fin 2008.
Elle a répondu à l'appel à candidature diffusé par le Pays de Saint-Flour Haute Auvergne et la Chambre de Commerce et d'Industrie et relayé par le site du Conseil Régional d'Auvergne
www.auvergnelife.tv

ZOOM sur « Le Pousadou »

Le bâtiment du Pousadou acheté par la commune a été aménagé par la CC Cézallier.
Coût des travaux : 280 000 €€TTC dont 124 000 €€pour le logement et 156 000 €€pour le commerce. Subventions :
• Etat 23% • Conseil Régional 29% • Conseil Général 19%.
Autres financements : réserve parlementaire - 7 500 € et Crédit agricole - 8 000 €.
Reliquat : commune de Pradiers.

La salle de bar / restauration permet de recevoir une 20aine de couverts et la salle des fêtes attenante permet l'organisation de banquets

Agriculture

les jeunes agriculteurs veulent parler de leur métier.

Les échanges avec les représentants des jeunes agriculteurs d'Allanche et Condat ont permis de dégager 2 pistes de travail.

- La première concerne la création d'une vidéo promotionnelle du métier d'agriculteur sur le Cézallier. Ce support pourrait permettre d'amorcer des échanges lors, par exemple, de soirées débats avec du grand public.
- La seconde propose l'accompagnement d'un évènementiel agricole annuel sur le Cézallier. Initié en 2008 sur Condat, cette fête pourrait se dérouler alternativement sur les deux cantons. Un temps d'échange convivial pour parler du métier, de son quotidien, des atouts et des difficultés d'une agriculture souvent menacée.

Tourisme

Chanterelle : créer un hébergement touristique de grande capacité et de haute qualité

Une étude de positionnement réalisée en 2008 sur ce projet a mis en lumière le manque d'hébergement de bonne qualité (minimum 3 étoiles) et de haute capacité (plus de 100 lits) en Auvergne.
Le terrain proposé par la commune de Chanterelle semble bien adapté pour développer un projet de ce type : moins d'une heure de l'autoroute, à 20mn de la station de Super-Besse, des atouts qui pourraient permettre de développer un projet porteur.
Une estimation de l'investissement à 2.6 millions d'euros a amené la collectivité à se tourner dès à présent vers la recherche d'un partenaire privé investisseur et/ou exploitant potentiel afin d'imaginer avec lui un portage public-privé adapté.

Le terrain de la Grangeounne de Savignat : 6ha entre la rivière et la route départementale Condat–Egliseneuve

Organiser l'accueil des camping-caristes sur le Cézallier

Installation d'une borne Camping-cars à Ségur-les-Villas.

Coût total de l'opération (borne + signalétique)	16 200 € TTC
Subventions (sur HT) : Conseil Régional d'Auvergne	30%
Conseil Général du Cantal	25%
Commune de Ségur	8 800 €

Par accueil de camping-cars, on entend souvent «borne de service» qui permet de vidanger et de recharger en eau et en électricité. Mais si on attend de réelles retombées sur l'économie locale, il ne faut pas s'arrêter là !
L'expérience des équipements existants montre qu'il est également indispensable de bien signaler les services (panneaux adaptés) et d'offrir des aires de stationnement agréables à proximité des commerces.
Après la réalisation d'un état des lieux en la matière, la C.C.C. propose un accompagnement des communes qui souhaitent développer des projets d'accueil de camping-caristes.
Premier exemple en 2009 : Ségur-les-Villas.

Le Tour du Cézallier : un vrai produit touristique attendu

Le Tour du Cézallier se pratique en 9, 7, 5 ou 4 jours de randonnée avec possibilité d'étapes dans des hébergements locaux. Conçu par Chamina dans les années 90, sa création s'est accompagnée en 1993 de l'édition d'un topoguide.
La C.C.C. vient d'engager un travail de «remise à plat» complet de l'itinéraire. Repérage de l'état des chemins et les aménagements nécessaires, discussions avec les propriétaires des parcelles traversées, échanges avec les prestataires intéressés pour accueillir des randonneurs et commercialiser un produit autour du circuit, etc. A terme une réédition du topoguide devra être envisagée.
Christian TIJOU consultant indépendant cotraitant avec Chamina a été retenu pour cette mission. Coût total : 20 000 € TTC. Subventions : 40% Conseil Général et 40% LEADER Pays de Saint-Flour Haute-Auvergne.

Forêt

La Charte Forestière du Massif de la Rhue et du Haut Cantal a été signée en 2005.

Initiée et portée par les Communautés de Communes du Cézallier, de Sumène Artense et de Pays Gentiane, cette charte se décline en programme d'actions.
Afin d'assurer le suivi de ce travail, les Communautés de Communes assurent tour à tour le portage des actions. Une animatrice spécialiste de la forêt - Françoise ALRIC - intervient également sous forme d'une prestation extérieure.
Coût de la prestation d'animation 2009-2011 : 53 000 € TTC.
Financement : Conseil Général 40% - Europe 40% - CC Sumène Artense 9% - CC Pays Gentiane 8% - CC Cézallier 3%

Découvrir la vallée de la Rhue et sa forêt

La route départementale 679 entre Condat et Champs est repérée comme route touristique sur les cartes routières. Plusieurs éléments potentiellement touristiques la jalonnent : le site du Bénitier, la forêt des Mauberts et son hêtre remarquable, le site de Cournillou avec ses cascades et les aménagements de l'ancienne scierie, etc.
Sur la base de ces constats, un groupe de travail réuni dans le cadre du volet tourisme de la Charte Forestière Massif de la Rhue (voir encadré ci-dessus) a jugé intéressant et opportun de définir un concept touristique permettant de «mettre en musique» tous ces éléments et d'imaginer des outils appropriés (communication, signalétique,...) pour valoriser cet itinéraire. Un travail qui sera mené pendant l'hiver 2009-2010.
Coût de la mission confiée à Mille Lieux sur la Terre (Guy Brun) : 28 100 €TTC.
Subventions : Conseil Régional 21% ; Conseil Général 40% ; LEADER PNR Volcans d'Auvergne 12%
Autofinancement : CC Sumène-Artense 12% ; CC Pays Gentiane 11% ; CC Cézallier 4%.

Bourse foncière forestière : faciliter l'achat et la vente des parcelles de bois

Le marché foncier forestier est difficile à cerner tant au niveau des opportunités que des prix. Pourtant les transactions en forêt privée entraînent très souvent la réalisation d'une coupe de bois et / ou des travaux forestiers qui induisent une activité économique locale.
Afin de faciliter cette économie forestière latente, les acteurs de la Charte Forestière de Territoire du Massif de la Rhue (voir encadré) proposent une bourse foncière. Il s'agit d'une simple mise en relation entre propriétaires et acheteurs.
L'outil se traduit par un site internet qui permet d'enregistrer en ligne les offres et de les consulter.

Vous souhaitez vendre ou acheter une parcelle forestière
mais n'avez pas accès à internet,
n'hésitez pas à nous contacter au **04 71 78 68 33**

www.bourseforestiere-cantal.fr

Charte Forestière du Massif de la Rhue et du Haut Cantal
Notre forêt est vivante et belle, gérons-la en pensant à nos enfants.
Cézallier

Accueil / installation

Télécentre à Allanche, la Communauté de Communes du Cézallier souhaite développer le télétravail.

Avec le concours financier du Conseil Général du Cantal et de l'Etat, il s'agit de développer le télétravail sur le Cézallier et d'accompagner les télétravailleurs déjà en place dans leurs démarches en mettant à leur disposition :

- **4 postes de travail**, bureaux privatifs avec équipement informatique : windows XP, logiciels libres, imprimante/photocopieuse laser, ADSL 18 M, wifi
- Une bibliothèque sur le télétravail, son environnement technique et juridique.
- Un soutien et un accompagnement des télétravailleurs par les services de la Communauté de Communes du Cézallier, en appui de Mathieu Billette de Villemeur, consultant spécialisé et créateur/webmaster du site www.teletravail.fr.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - autres possibilités à définir selon les besoins

Cet espace est réservé aux télétravailleurs professionnels, indépendants ou salariés, résidant sur le territoire du Cézallier ou de passage (vacanciers, résidents secondaires, commerciaux,...)

Dans les autres cas, 2 espaces multimédias sont ouverts sur le Cézallier (salles cyberc@ntal des collèges d'Allanche et de Condat – horaires en page 15).

Si vous exercez déjà une téléactivité sur le Cézallier, si vous envisagez de le faire ou si, simplement, vous souhaitez utilisez les bureaux du télécentre pour travailler, contactez Olivier MAYET au 04.71.78.68.33

Vente des terrains de la Zone d'Activité du Pré Moulin à CONDAT

12 lots
de 1 665 m² à 3 333 m²
Prix de vente :
8 €HT le m²
Taux de Taxe Professionnelle de Zone : 13,75 %

Habitat

Et si on faisait construire notre future maison ?

Avec l'entrée dans le dispositif national **Pass Foncier®** les communes et la C.C.C. visent un double objectif :

- Inciter l'installation de jeunes ménages sur le territoire en leur facilitant l'accès à la propriété
- Soutenir le secteur de la construction

Concrètement le dispositif permet :

- Une aide financière des collectivités variant de 3 à 4000 € **€**
  selon la taille du ménage
- Un paiement en deux temps : d'abord la construction, ensuite le terrain
- Une TVA à 5.5% sur l'ensemble du projet
- Une garantie de rachat et de relogement en cas d'accident de la vie.

Pour être éligible, il faut être primo-accédant (ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des 2 dernières années) et respecter des plafonds de ressources.
Pour plus de renseignements, adressez vous en mairie ou directement auprès de la C.C.C. au 04 71 78 68 33.

Et la réhabilitation de l'ancien ?

Le Cézallier est toujours en attente d'une nouvelle OPAH*...
L'OPAH est l'outil qui permet d'accompagner les projets de réhabilitation pour des propriétaires occupants ou des propriétaires bailleurs. Cela se traduit par des permanences de proximité (réalisées par la PACT ARIM sur des précédentes opérations) et des subventions renforcées.
A l'heure actuelle, des crédits d'Etat existent malgré tout. Cependant, face à une demande importante, les projets situés en territoire OPAH sont souvent privilégiés.

A suivre...

**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat financée par l'Etat. Les crédits disponibles étant limités et le Cézallier ayant déjà bénéficié de ce type d'opération dans les années 2000, il faut à présent ré-attendre notre tour !*

Vous souhaitez louer ou acheter ?

Retrouvez les logements à louer et les offres immobilières du secteur sur **www.cezallier.org**, (ou dans votre mairie ou à la C.C.C.)

Culture

Une saison culturelle s'est achevée...

La saison culturelle 2008–2009 a proposé **6 spectacles et 9 représentations** d'octobre 2008 à juin 2009. Elle a permis d'accueillir **593 spectateurs**, essentiellement des habitants du Cézallier. Le coût global de cette programmation a été de **10 000 €**. Les entrées ont rapporté près de **1 300 €**. Le Conseil Général a accompagné cette diffusion par une subvention **de 4 500 €**. Le coût résiduel pour la C.C.C. est de l'ordre de **4 200 €**.

			Coût incluant cachet, déplacements, hébergements, SACEM, etc.	Nombre d'entrées
Charmensac	octobre 2008	La Guinguett'à Marie	2 100 €	53
Marcenat	décembre 2008	Du sirop dans l'eau	1 300 €	23
Vèze & St Bonnet	janvier 2009	Géraud	1 300 €	56 & 42
Peyrusse	mars 2009	O Mama O	1 150 €	49
Condat & Allanche	avril 2009	Cetosss	850 €	60
Condat (spectacle scolaire)	juin 2009	Messilo Yetepu	2 100 €	310
Plaquette et affiche « Programmation Culturelle en Cézallier »			1 000 €	

Une autre a déjà démarré !

12 spectacles dont 4 pour le jeune public. Un fil rouge pour cette année : le projet « gueules du Cézallier » avec la veillée à Chanterelle en avril et le spectacle en juin à Montgreleix.

Votre contact Culture à la C.C.C. :
Emilie GARRIGUET,
04.71.20.49.26
emilie@cezallier.org

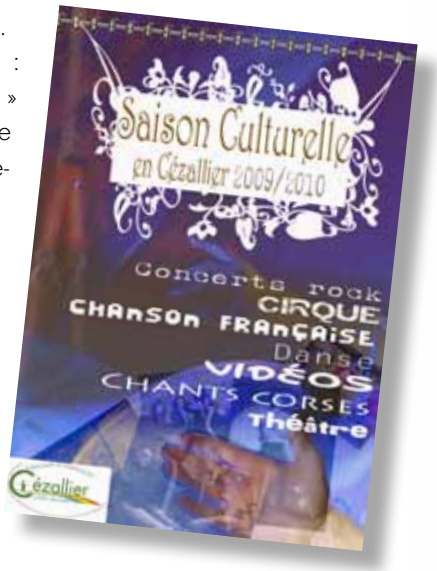

Calendrier de la saison
Vendredi 25 septembre 2009 à 20h30 - ALLANCHE
« Petrolina et Mascarpone »
Samedi 3 octobre 2009 à 17h - MONTBOUDIF
et 21h - JOURSAC
« Xinarca »
Vendredi 23 octobre 2009 à 21h - MARCENAT
« Big Jama »
Vendredi 27 novembre 2009 à 18h30 - SEGUR-LES-VILLAS
« Lo ruth »
Samedi 19 décembre 2009 à 18h30 - VEZE
« Duovergne »
Samedi 16 janvier 2010 à 18h30 - SAINTE ANASTASIE
« Si le bibi de Boby m'était compté »
Samedi 20 février 2010 à 21 h - CONDAT
Hibernarock « concert illustré »
Mars 2010 (veillée) - CHANTERELLE
Juin 2010 (diffusion du spectacle) - MONTGRELEIX
« Les Gueules »
Jeudi 8 avril 2010 à 10h30 et 14h30 - SAINT SATURNIN
« Abracada'tzi »
Samedi 22 mai 2010 à 20 h30 - PRADIERS
« Alain Sourigues »
Mercredi 9 juin 2010 à 10h30 - PEYRUSSE
« Loupiote »
Mercredi 16 juin 2010 à 20h30 - LUGARDE
« Oulala »

Diagnostic Patrimoine : l'amorce d'une politique de valorisation du Patrimoine

La C.C.Cézallier vient d'achever un diagnostic patrimonial. Objectif : mieux connaître les points forts et les points faibles du territoire.

Pour ce travail, après concertation entre les élus du territoire et le service patrimoine du Conseil Général, une chargée de mission, Marie Delpy, a été recrutée pendant 4 mois. Son travail était orienté sur les sites archéologiques, le patrimoine ferroviaire, bâti et monumental.

La première phase consistait en un état des lieux du patrimoine. Pour cela, des entretiens ont été menés avec chaque élu ainsi que les membres des associations du patrimoine et différentes personnes ressources. Les informations ainsi récoltées et complétées par des recherches documentaires ont amené à la rédaction de fiches inventaire par commune. Ces fiches ont servi de base au travail de réflexion sur la connaissance, la sensibilisation et la valorisation du patrimoine.

La conclusion de la mission se présente sous forme de fiches action. Ce sont des pistes de réflexion quant à la future politique patrimoniale à mener en Cézallier.

Coût du recrutement de la chargée de mission sur 4 mois : 10 000 € financé à 40% par le Conseil Général.

Le patrimoine archéologique est particulièrement riche et préservé en Cézallier. Ici, la voie médiévale de Joursac.

La Roche de Landeyrat, un ilot de diversité écologique au cœur du Cézallier

L'étude d'inventaire faunistique et floristique sur le site traversé par la départementale entre Allanche et Condat est terminée. Réalisé par BIOME, ce travail a été financé par la commune de Landeyrat et subventionné par le Conseil Général et l'Europe – FEADER. La C.C.C. va à présent travailler sur les pistes de valorisation proposées : le paysage, la géologie, le chaos rocheux et l'évolution végétale, et l'histoire avec les ruines d'habitat ancien.

Eoliennes : les résultats de l'enquête ZDE

Pour informer sur la Zone de Développement de l'Eolien, 2 possibilités : réunion publique ou enquête par courrier.

La méthode réunion a été écartée car d'une part toute la population ne peut être présente, et d'autre part, elle ne peut s'exprimer facilement. En effet, l'expérience du projet éolien sur la commune d'Allanche a montré que ce type de réunion publique peut être très virulent, l'auditoire ressortant alors plus confus qu'avant la réunion. 2 100 exemplaires d'un document avec la carte de localisation des 4 zones proposées en ZDE, accompagné d'un questionnaire à remettre en mairie ont donc été envoyés dans tous les foyers. Des cartes et des documents explicatifs exposés en mairie d'Allanche complétaient l'information.

Les résultats :

- 360 retours
- Bonne représentativité : tous âges (14 à 94 ans), natifs, nouveaux arrivants
- Essentiellement des retours de la commune d'Allanche (~100) et des communes concernées par une zone.
- Majoritairement favorable à la création des ZDE
- Nombre élevé de personnes exprimant leur opposition au développement éolien

  A noter : l'association locale anti-éolien « Autant en emporte le vent » s'est mobilisée pour recueillir les questionnaires de personnes des environs. Il n'y a pas eu en contrepartie de démarche équivalente d'association pro-éolien...*
- Satisfaction générale par rapport au nombre de zones et à leur localisation
- Une inquiétude principale : distance des éoliennes aux habitations

  Toutes les zones étant distantes d'au moins 700m des habitations, une protection minimale est assurée ; le rôle des maires sera ensuite d'être vigilants quant à l'implantation des éoliennes proposée par les développeurs dans chaque zone.

* A la suite de cette consultation, à la demande de l'association «Autant en emporte le vent », une rencontre a eu lieu entre le président de la C.C.C., 5 élus des communes concernées par une zone et 4 membres de l'association. L'échange a été cordial et les arguments de l'association entendus.

Ceux-ci remettent principalement en cause la valeur ajoutée de l'énergie éolienne sur le parc électrique français et le choix du gouvernement à développer les installations éoliennes. Les inquiétudes particulières des membres de l'association concernent le devenir du tourisme et des prix de l'immobilier.

Ces remarques n'ont pas convaincus les élus des communes et les délibérations des conseils municipaux ne sont pas remises en question.

Enfance—Jeunesse

Un contrat enfance jeunesse pour le Cézallier

Signature officielle du dispositif multi-partenarial de 4 ans (2008-2011) entre la CAF, la MSA, le Conseil Général, la C.C.C. et les associations gestionnaires des accueils de loisirs - Volcanix à Condat et Trapassou à Allanche. Objectif : promouvoir et développer des actions en faveur de la jeunesse. Concrètement, cela représente un financement pour le poste de l'animatrice enfance-jeunesse et des prestations pour le fonctionnement des accueils de loisirs.

Les centres en chiffre pour l'année 2009

VOLCANIX
38 jours d'ouverture (hiver, printemps et été).
Capacité d'accueil : 15 enfants
56 familles concernées, 78 enfants accueillis
470,5 journées enfants - taux de fréquentation 62%

TRAPASSOU
36,5 jours d'ouverture (hiver, été et automne).
Capacité d'accueil : 30 enfants.
55 familles concernées, 82 enfants accueillis
719 journées enfants - taux de fréquentation : 66%

Relais Petite enfance Itin'éveil

Voir précisions de fonctionnement p15

A Condat, en 2008, **20 enfants différents** accompagnés par **10 adultes par animation** en moyenne (5 assistantes maternelles mais aussi des parents, des grands-parents, etc.) ont été accueillis.
Depuis janvier 2009, 15 enfants différents et 21 adultes ont fréquenté Itin'éveil à Condat.

A Allanche, en 2008, en moyenne **4 adultes par séance** (2 assistantes maternelles, 9 mamans, 1 papa et 1 arrière grand-mère) et au total **13 enfants différents** ont fréquenté le service.
Depuis janvier 2009, 20 enfants différents et 16 adultes ont été reçus à Itin'éveil à Allanche.

Des minibus flambants neufs !

La grande nouveauté de cette année 2009 : l'acquisition de 2 minibus grâce à une subvention d'investissement de la CAF de 52 000 € et de 5 000 € du Crédit agricole. De quoi permettre le ramassage des enfants des communes des cantons pendant les vacances et de nouvelles sorties pour 2010 !
A noter : les associations ont choisi de prêter les véhicules aux établissements scolaires de la C.C.C. pour effectuer des déplacements à caractère pédagogique.

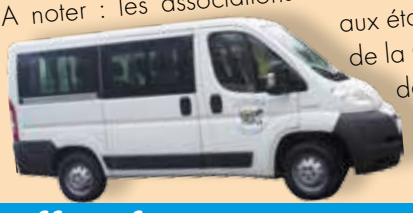

Des nouvelles de ...

La section sportive équestre : des effectifs encourageants !

71 élèves au collège
10 internes
24 inscrits à la section sportive
8 internes section sportive

Malgré ces chiffres positifs, la section reste fragile. Transport et Accueil des élèves sont des éléments clés de réussite du projet et de la sauvegarde du collège.
Des familles d'accueil seront probablement recherchées pour la prochaine année scolaire.
Si vous êtes intéressés, manifestez-vous !

Office de Tourisme Intercommunal du Cézallier

OFFICE DE Cézallier Cantal - Auvergne TOURISME

Allanche - Condat - Marcenat

Allanche	Condat	Marcenat
04 71 20 48 43	04 71 78 66 63	04 71 78 82 11

Les nouveautés 2009...

De l'information 24h/24

L'une des missions principales de l'OT est d'informer, que ce soit des clientèles en vacances, de passage ou bien résidant sur place. C'est pourquoi, en 2009, 3 écrans multimédias ont été installés dans les points d'accueil d'Allanche, Condat et Marcenat. Tout l'été, les animations mises en place par l'OT ont ainsi défilé tous les jours et 24h/24, ce qui a permis de cibler une clientèle plus large. Dès cet automne, des informations plus générales sont diffusées comme les numéros de téléphone des hébergements et restaurants ou les activités à faire sur le territoire.

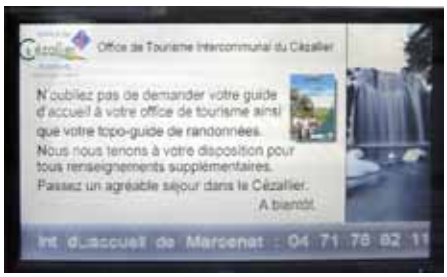
Office de Tourisme Intercommunal du Cézallier
N'oubliez pas de demander votre guide d'accueil à votre office de tourisme ainsi que votre topo-guide de randonnées.
Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires.
Passez un agréable séjour dans le Cézallier.
A bientôt.

Des écrans multimédias pour informer la clientèle hors des horaires d'ouverture au public.

Le succès du partenariat Fête de l'Estive

La deuxième mission principale de l'Office de Tourisme est l'organisation d'évènementiels. Première en 2009 : l'Office de Tourisme a signé une convention avec l'association l'Estivade en Cézallier pour organiser la 18ème Fête de l'Estive. La manifestation a remporté un vif succès avec plus de 30 000 visiteurs sur le week-end. Le partenariat est reconduit en 2010...

Les projets 2010

Condat veut fêter les fromages !

La mairie de Condat a souhaité un évènementiel fort pour le mois de juillet. Une nouvelle association présidée par Philippe Deiber, est née. «La Caillade» va donc organiser la Fête des AOC Fromagères. Les 5 AOC du Cantal seront à l'honneur ainsi qu'une AOC différente tous les ans. L'OT accompagne l'organisation de cette nouvelle manifestation.

Allanche : Cap sur la gare

La mairie d'Allanche va mettre à disposition gracieusement les locaux pour que l'OT puisse s'agrandir. La C.C.C. financera les aménagements nécessaires.

Et du côté de l'Agence Locale de Tourisme Cantalien ?

De la promotion grand public et comités d'entreprises

Différentes actions ont été menées en partenariat avec les 4 territoires qui composent l'ALT : le Carladès, le Cézallier, le Pays Gentiane et le Pays de Murat. L'ALT a été présente sur 2 salons : celui de la Randonnée à Lyon les 24, 25 et 26 avril et celui de Royat-Chamalières le 12 septembre.
Pour la première fois, l'ALT a organisé un Eductour spécial Comité d'Entreprises en relation avec Cantal Tourisme les 10, 11 et 12 juin 2009. Le but de cette action a été de faire connaître le territoire à cette clientèle potentielle, en vue de voir programmée dans leurs catalogues la destination Massif Cantalien.

Le Cézallier à la présidence de l'ALT

Les statuts de l'ALT indiquant que la présidence devait changer tous les ans, Bernard Delcros, Président de l'Office de Tourisme du Pays de Murat, a laissé sa place le 19 octobre à Christian Chabrier, Président de l'OT du Cézallier. La coordination est également revenue à Fabienne Van Eeckhout, directrice de l'OT du Cézallier, est cela, pour une durée de 1 an.

Les nouvelles du vélorail

Le vélorail a repris son activité en 2008. Le Syndicat d'exploitation réunissant les communes concernées et présidé par Jean-Louis Verdier a délégué la gestion à l'association «Voile / rail / Patrimoine».
Nouveauté 2009 : un chalet d'accueil a été aménagé en gare d'Allanche venant proposer de nouveaux circuits depuis ce point de départ.

Grâce notamment à une météo très agréable, 2009 a été une bonne saison.

Pour 2010 :
réouverture prévue le 1er mai. Tél. 04 71 20 91 77
www.velorail-cantal.com

Ordures ménagères

Ordures Ménagères : Mise en service du quai de transfert de Neussargues

Jusqu'au mois de juin 2009 les OM du Cézallier étaient traitées par compactage à la décharge de Ste-Reine (commune de Chastel-sur-Murat).
Depuis la fermeture de la décharge au 1er juillet 2009, les OM sont acheminées puis enfouies au Centre d'Enfouissement Technique de St-Flour.
Afin de limiter l'impact environnemental et de réduire les coûts liés au transport des OM sur le nouveau site de traitement à St-Flour, le quai de transfert de Neussargues a été construit par le Syndicat des Cramades. Cela permet d'éviter 4 aller/retour soit plus de 200km par jour.

Le quai est composé d'une plate-forme supérieure de déchargement des ordures ménagères (avec trémie et compacteur) dont l'accès est réservé aux camions de collecte. Les ordures ménagères sont déversées dans la trémie.
Elles sont compactées puis transférées dans un caisson. Il y a 4 caissons situés sur une plate forme inférieure permettant ainsi la rotation «vides – pleins». Les caissons sont disposés sur une table de translation. Un automate permet de gérer les mouvements relatifs au fonctionnement du quai de transfert en modes semi-automatique et manuel.

VENTE DE COMPOSTEURS à déchets

La C.C.C. propose aux habitants de s'équiper d'un composteur individuel afin de transformer les déchets biodégradables.
3 modèles en bois disponibles:

400 litres	35 €
600 litres	42 €
800 litres	48 €

Renseignements : **04.71.20.49.26**

Europe

Financez vos projets grâce à l'Europe !

Fort d'une enveloppe d'1,6 million d'euros, le programme européen LEADER porté par le Pays de Saint-Flour-Haute-Auvergne vient d'être lancé. Echelonné sur une période de 6 ans, entre mi 2009 et mi 2015, ce fonds peut soutenir certains de vos projets économiques ou autres, participant au développement rural.
Vous êtes un particulier, une association, une entreprise, un groupement de professionnels,... ? Vous avez un projet pour dynamiser votre territoire à partir des ressources locales, une idée pour renforcer les services auprès des populations, ou encore une action pour mettre en valeur les richesses patrimoniales et environnementales locales ? Alors LEADER peut probablement vous aider ! En gérant une enveloppe financière européenne, le Pays de Saint-Flour-Haute-Auvergne souhaite avant tout soutenir l'innovation et les initiatives locales afin de renforcer l'attractivité de son territoire.

Au-delà de l'appui financier apporté par LEADER, l'équipe d'animation du programme est à votre disposition pour vous accompagner techniquement dans la réalisation de votre projet, de l'élaboration des idées à la recherche de financements publics jusqu'au montage de dossiers de subvention ; ceci dans un large réseau partenarial avec les Communautés de Communes, le Conseil Général du Cantal et le Conseil Régional d'Auvergne. Alors porteur de projet, n'hésitez plus, LEADER vous tend la main !

l'Europe s'engage en Auvergne avec le FSE

LEADER II

Pays Saint-Flour Haute Auvergne

Pour plus de renseignements :
Jérémie Craipeau Animateur LEADER
Tél. : 04 71 20 22 10
E-mail :
jcraipeau@parcnaturel-volcansauvergne.com

Pour connaître l'intégralité du contenu du programme LEADER :
www.paysdesaintflourhauteauvergne.eu

Services en bref...

TRANSPORT À LA DEMANDE

Mode d'emploi

Tarif forfaitaire unique : aller simple 4,50 € aller retour 5 €

1. Choisissez le jour de votre déplacement dans les services proposés ci-après
2. Téléphonez au transporteur concerné au plus tard la veille de votre déplacement
3. Le jour du service, le transporteur vient vous chercher et vous ramène à domicile.

Si vous habitez la commune de Saint-SATURNIN ou SEGUR-les-Villas, vous pouvez vous rendre à ALLANCHE le mardi matin, jeudi après midi, samedi matin ou les jours de foire le matin. Contact : Mr COUDERC, 04.71.20.70.44

Si vous habitez la commune de LANDEYRAT,ou Saint-BONNET de CONDAT, vous pouvez vous rendre à MARCENAT le mardi après midi et le jeudi matin. Contact : Mr LANTUEJOUL, 04.71.78.82.68

Si vous habitez la commune de MARCENAT,ou MONTGRELEIX, vous pouvez vous rendre à MARCENAT le mardi après midi et le jeudi matin. Contact : TRANSPORT DELORME, 04.71.78.81.64

Si vous habitez la commune de CONDAT,MONTBOUDIF, CHANTERELLE, vous pouvez vous rendre à CONDAT le mardi matin, mercredi matin ou samedi matin. Contact : ALLIANCE AMBULANCES - Haut CANTAL, 04.71.78.02.51

Si vous habitez la commune de LUGARDE ou Saint-BONNET de CONDAT, vous pouvez vous rendre à CONDAT le mardi matin, mercredi matin ou samedi matin . Contact :TRANSPORT DELORME, 04.71.78.81.64

Si vous habitez la commune de MONTGRELEIX ou MARCENAT , vous pouvez vous rendre à CONDAT le mardi matin, mercredi matin ou samedi matin. Contact : Mr LANTUEJOUL, 04.71.78.82.68

Si vous habitez la commune de Sainte- ANASTASIE, JOURSAC, VERNOLS, CHALINARGUES, LANDEYRAT, PRADIERS, VEZE, PEYRUSSE, ALLANCHE ou CHARMENSAC ,vous pouvez vous rendre à ALLANCHE le mardi matin, jeudi après midi, samedi matin ou les jours de foire le matin. Contact : ALLIANCE AMBULANCES Haut CANTAL, 04.71.78.02.51

Le covoiturage

une solution écologique et économique !

La Mission Locale des Hautes Terres et du Nord Ouest Cantal propose un service de mise en relation des passagers et des chauffeurs pour des solutions de covoiturage régulières ou plus ponctuelles.

Renseignez vous auprès de

Catherine BALADIER au 04 71 20 84 96.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE CONDAT

Tél. 06.89.66.93.82

Lundi de 14H à 17H • Du mardi au vendredi : 10H-12H et 14H-18H

Samedi : 9H- 12H

Gratuit pour particuliers et professionnels résidant sur la C.C.C.

Payant pour les particuliers ne résidant pas sur la C.C.C. et les professionnels ramenant des déchets provenant de l'extérieur de la C.C.C.

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNAUTAIRE DE NEUSSARGUES

(CC Cézallier, CC Planèze, CC pays de Murat)

Du lundi au samedi

Hiver (nov à mars) : 13h30 - 17h30

Eté (avril à octobre) : 13h30 - 18h30

gratuit, y compris pour les entreprises, dans la limite de volumes acceptables soit 1m^3/usager/jour ou 20L/usager/jour sauf cartons (pas de limite).

Déchets acceptés avec TRI OBLIGATOIRE sur place avec l'aide du gardien :

- Déblais et gravats inertes : pierres, briques, asphalte, ciment, béton
- Cartons
- Déchets végétaux : tonte de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, arbustes, branchages
- Ferrailles et métaux non ferreux : machines à laver, sommiers métalliques, cadres de roues, bidons métalliques, fontes, métaux, tôles
- Encombrants et déchets divers d'origine ménagère : meubles, électroménager, placoplâtre, laine de verre, polystyrène, bois, textiles, plastiques, rebuts divers
- Déchets toxiques : batteries, huiles de vidange
- Emballages ménagers : verre, papier, emballages
- cartons non souillés
- encombrants ménagers (matelas...)
- ferraille • batteries • déchets verts • bois
- gravats
- Huiles de vidange, huiles alimentaires
- Piles et piles de bergers électriques
- DEEE = Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (TV, ordinateur, jouets, outillage, lave-linge, frigo, four,...)
- Déchets Ménagers spéciaux = pots de peintures, radiographies, solvants, produits phytosanitaires, aérosols, cartouches d'encre, médicaments...
- Aiguilles conditionnées dans les boîtes jaunes pour les personnes en automédication
- Filtres à gasoil et à huile
- Néons, ampoules à économie d'énergie, ampoules halogènes

Centres de loisirs

Accueil des 4-16 ans à la journée ou à la 1/2 journée sur les vacances scolaires (sauf Noël).

Volcanix à Condat

Trapassou à Allanche (ADMR du Cézallier)

04 71 78 68 33 ou 06 33 43 79 76

Relais Petite Enfance Itin'éveil

Un espace de jeux et d'échanges pour les plus petits et leurs accompagnants (parents, assistantes maternelles, etc.).

1 à 2 fois par mois, le jeudi

Condat : de 10h à 11h30

en partenariat avec Familles Rurales

Allanche : de 15h à 16h30

en partenariat avec l'ADMR du Cézallier

HORAIRES CYBERC@ANTAL

Salles multimédias des collèges.

Accès informatique, internet avec ou sans accompagnement.

Condat

Mercredi 10h-12h et 13h30-15h30

Samedi 14h-16h

Allanche

Mardi 10h-12h / Mercredi 16h-18h

Samedi 10h-12h

Visio-permanences CAF et CPAM

le mardi matin au collège d' Allanche

Le jeudi après-midi en mairie de Condat

Toutes ces infos et bien plus encore sont sur **www.cezallier.org**

Janvier 2010 : la commune de Saint-Saturnin rejoint la Communauté de Communes du Cézallier

Le Mot du Maire

Dès le 1er Janvier 2010, la commune de Saint-Saturnin a intégré l'intercommunalité du Cézallier. Une réelle volonté de changement pour notre commune qui, jusqu'alors, est restée indépendante. Pourquoi entrer dans l'intercommunalité du Cézallier ?

Pour des raisons économiques :
Dans le contexte actuel, il est évident qu'une commune isolée n'est pas en mesure de bien fonctionner sans être pénalisée.

Pour des raisons administratives :
Nous devons prendre en considération les vœux gouvernementaux selon lesquels toutes les communes de France doivent adhérer à une intercommunalité à l'horizon 2014.

Pour des raisons géographiques :
La communauté de commune du Cézallier couvre notre canton. Notre entente et notre vécu avec les équipes dirigeantes et les communes déjà adhérentes faciliteront d'autant plus notre intégration.

Et pour des raisons structurelles :
Notre adhésion va permettre de bénéficier, entre autre, de services d'aide à la personne.

Ainsi, il est certain que les habitants de Saint-Saturnin devront s'adapter à cette évolution qui ne peut être qu'un atout pour notre commune.
Un premier pas a été réalisé concernant les ordures ménagères et le tri sélectif. La création de points propres est en cours d'élaboration. Malgré tout, l'aide au ramassage pour les personnes à motricité réduite restera en vigueur.

Pour conclure, je souhaite sincèrement que notre intégration dans l'intercommunalité nous permette de travailler dans un esprit d'équipe, de cohésion et de solidarité; et ce, dans l'intérêt de tous.

Erick FROSIO,
maire de Saint-Saturnin

Située entre St-Bonnet et Ségur en vallée de la Santoire, traversée par la D16 Condat–Ségur et la D3 Murat–Riom, la commune de Saint-Saturnin est une vaste commune de 3 880 ha (en point de repère, la plus grande commune du Cézallier est Marcenat avec 5 147 ha, la plus petite est Lugarde avec 1 343 ha).
Si la C.C.C. a globalement perdu 10% de sa population au cours de la dernière décennie, St Saturnin est restée stable avec 248 habbitants.
Le bourg de St Saturnin offre en matière de services un point alimentation, un service postal, un bar–presse, une auberge et le camping municipal. Côté école, St Saturnin est en regroupement pédagogique avec St Bonnet ; le groupement accueille 18 élèves.
Au niveau artisanat, plusieurs corps sont représentés : maçon, électricien et plombier.
L'agriculture reste l'activité économique dominante. A noter sur la commune, plusieurs producteurs qui proposent de l'accueil à la ferme (mielleries, producteurs de fromages) et les éleveurs de Percherons (le Président de l'association des éleveurs du Cantal est basé à St Saturnin).

La fête du Percheron, dernier WE d'août a fêté ses 10 ans en 2009 une belle réussite orchestrée par l'association des Percherons du Cantal